



Association
Josette & Maurice Audin

Communiqué

Une opération honteuse et inquiétante du RN

Le 13 septembre 2018 le président de la République Emmanuel Macron s'était rendu au domicile de Josette Audin pour un événement historique : la reconnaissance de la responsabilité de l'État français dans la mort de Maurice Audin et dans le système répressif alors mis en place par la France en Algérie.

Josette Audin, ses enfants Michèle et Pierre, ainsi que les membres de l'Association Maurice Audin (devenue depuis Association Josette et Maurice Audin), s'étaient réjouis de cette reconnaissance qui, après soixante ans d'attente, pouvait laisser espérer la pleine reconnaissance des méfaits du colonialisme et de la barbarie pratiquée en Algérie par les institutions françaises.

Las, en fait de reconnaissance globale, nous avons assisté à une série de petits pas, souvent maladroits, et étalés sur une période de six ans ! Ce défaut d'enthousiasme a participé à la dégradation des relations entre les deux pays. C'est dans ce contexte décevant, aggravé par les déclarations du président français sur le Sahara occidental et par les incarcérations de Boualem Sansal¹ et de Christophe Gleizes, qu'est intervenu le 30 octobre 2025 le vote à l'Assemblée nationale d'une résolution dénonçant les accords franco-algériens de 1968. Il s'agissait d'une proposition du Rassemblement National, soutenue par une fraction majoritaire de la droite, sur une question qui avait déjà été évoquée par Bruno Retailleau quand il était ministre de l'Intérieur.

Déjà amendés à plusieurs reprises, les accords de 1968 pourraient l'être à nouveau avec l'approbation des deux États.

Ce vote du 30 octobre d'une « résolution », texte sans aucun effet juridique, n'est qu'un coup de communication et un coup politique du Rassemblement national et de ses amis, comme on peut en juger à la liesse qu'il a provoquée chez les dirigeants de ce parti et d'une fraction d'une droite qui se rapproche progressivement et dangereusement de ce dernier.

Il est hautement symbolique que la première adoption par l'Assemblée Nationale française d'un texte porté par le Rassemblement National soit intervenue sur une résolution révélant l'agressivité d'une droite et d'une extrême-droite françaises encore souvent imprégnées du passé colonial, toujours promptes à brandir le spectre de l'immigration et face auxquelles les forces de démocratie et de progrès étaient trop peu présentes lors de ce débat, faute de prescience du danger.

C'est à une mobilisation vigoureuse pour lutter contre la haine et le mépris qui se sont manifestés à cette occasion qu'appelle l'Association Josette et Maurice Audin, afin d'œuvrer dans le sens de l'amitié entre les peuples algérien et français.

Paris, le 10 novembre 2025

1. La nouvelle de sa libération et de la grâce dont il a bénéficié vient de tomber. Nous nous en réjouissons profondément et rendons hommage à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à cette heureuse conclusion. Souhaitons que la même issue favorable intervienne très rapidement pour Christophe Gleizes.